



Assemblée Générale GNPU 2018

Paris, 11 janvier 2019

1

Ce document est la synthèse de l'AG du GNPU (exercice d'activité 2018) le 11 janvier 2019 au centre U PMF à Paris 13.

Le rapport moral.

L'AG s'ouvre avec la présentation et le rapport moral du président du GNPU Mr Fanch **LE DOZE**.

Ce dernier rappelle à tous les présents :

- Université de Brest
- Université de Pau **et des Pays de L'Adour**
- Université de Nantes
- Université de Paris 1
- Université de Grenoble
- Université de Lille
- U de Caen
- AFEPS

Excusés : U de la Réunion, U de Rennes, U de Tours, U d'Angers, U de Nice, U de Rouen

Le GNPU fête ses 20 ans d'existence.

Un cliché pris en 1998 au CREPS d'Antibes montre les premiers acteurs de cette identité de la plongée en milieu universitaire.

4715 diplômes délivrés depuis 20 ans au sein des campus en France.

On assiste à une stabilité des effectifs depuis avec environ 200 certificats tous les ans.

F LE DOZE fait cependant un constat et demande aux moniteurs GNPU de bien entrer sur la base de données GNPU tous les diplômes délivrés aux étudiants des campus.

F LE DOZE souligne aussi la présence d'un tutoriel pour aide à la saisie de ces diplômes est en ligne sur le site du GNPU.

De plus 4 universités sur 13 adhérentes produisent 95% des certifications. (Brest, Lille, Rennes, Grenoble).

La carte MSE Enseignement est à développer ainsi que son entrée dans le milieu fédéral de la plongée en France, il y a déjà la possibilité d'avoir des sessions de formation « spéciales » pour les étudiants désireux d'aller vers le cursus initiateur de plongée avec la licence FFESSM. Un allègement de formation, une reconnaissance des Modules seraient des axes de travail.

Cependant ce MSU E est une forme de valorisation d'un investissement des étudiants lors des cours proposés par les SUAPS. Il n'offre cependant pas de passerelle vers le milieu fédéral bien que des compétences y sont développées et utilisées lors des cours sous la tutelle des enseignants en EPS.

Mr LE DOZE remercie une nouvelle fois la présence des campus adhérents lors de cette AG ordinaire pour le bilan de l'année 2018.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Le rapport d'activité

F LE DOZE explique l'ensemble des camemberts de son PowerPoint de l'AG 2018 sur les titres décernés depuis quelques années. La très grosse partie des certifications est celle des Niv 1 et PE20. On note aussi le changement progressif de la terminologie par le passage du Niveau 1 etc. vers les PE et PA termes utilisés par le code du sport en France. Le GNPU a pris en compte les nouveaux termes lors de l'apparition du dernier code du sport adopté.

Reconnaissance par retour d'expérience auprès des étudiants de la facilité de plonger avec un titre GNPU à l'étranger. Cela est très probablement le fruit de la traduction en anglais des termes PE et PA avec les prérogatives de profondeur.

Le GNPU n'a pas la possibilité de délivrance de cartes internationales de type CMAS, PADI, SSI etc...

Le GNPU propose des certifications du PE12 au PA60, il ouvre ainsi un chemin d'accès à la plongée et invite bien sûr les étudiants comme le personnel universitaire, présents au cours à s'orienter après ou lors de leurs études vers le milieu fédéral de la plongée en France (fédération affinitaire et délégataire) mais aussi vers les centres de plongée loisirs professionnels.

L'idée d'une carte moniteur GNPU est proposée par les membres présents. V Mascret de l'U de Lille 2 se propose de la concevoir.

La question des conventions que des SUAPS ont avec les établissements scolaires est abordée.

C Lebranchu enseignant du SUAPS de Brest présente le programme en cours depuis 6 ans entre le SUAPS, l'UFR sciences et techniques et le lycée Kérichen. Une convention très fortement soutenue par le rectorat de Rennes place l'élève au centre d'un dispositif d'enseignement et de sensibilisation à la recherche dans le cadre scientifique. Le SUAPS forme à la plongée dans un esprit de culture scientifique marine. L'objectif étant de favoriser la passerelle lycée université en cours dans les établissements d'enseignement supérieur.

L'AG accepte ce cas de figure et réitère son engagement. Former les étudiants et le personnel du campus à la plongée, offrir des plongées exploration sans sortir de son champ d'action et du SUAPS. Le récent texte du MESR de septembre 2018 sur les missions des SUAPS est cité comme référence.

Le GNPU aussi rappelle qu'il n'a pas vocation à délivrer des certifications à un public autre que les étudiants, le personnel et les établissements du MEN ou MESR conventionnés avec un SUAPS. L'arrêté du 13 septembre 2018 sur les missions du SUAPS est explicite.

Dans le cadre du MSU médecine hyperbare. Jean Ruffez ancien médecin hyperbare et membre de l'AFEPS propose et nous incite à aller vers les facultés de médecine pour parler de la médecine hyperbare et de la plongée.

Mr LE DOZE rappelle que le GNPU adhère tous les ans à l'association longitude 181.

F LE DOZE explique aux nouveaux venus au GNPU les MSU

3

- Médecine
- Enseignement
- Archéologie
- Biologie

L'idée d'un document pour les étudiants en médecine (tutoriel..) est lancée afin que celui-ci soit une production du GNPU à destination des campus. Il faut rattacher cela à la formation que donne les SUAPS aux étudiants de médecine pour qu'ils puissent délivrer des certificats médicaux d'indication à la pratique.

La proposition de mettre en place des cursus apnée au GNPU est acceptée selon 2 schémas

- Apnée loisirs et santé.
- Pratique compétitive pour aller vers les notions de performance.

L'avis de regroupement des cursus de formation est lancé afin d'établir un cahier des compétences GNPU en apnée.

La commission apnée est ainsi faite

- C.LEBRANCHU (Brest)
- R LE CAM (Rennes)
- P TUSSEAU et Marie Monnot (Nantes)
- E MARTINEZ et P VIGOT (Nice)

La revue française de la plongée

T Michot (STAPS Brest. Sociologue) et F Guerrero (Laboratoire ORPHY. Brest. P U) ont repris cette revue au sein d'un comité de lecture.

2 idées émanent

- Ils se chargent de recevoir via le mail revuefrancaisedelaplongee@gnpu.fr les articles des auteurs. D'en faire un comité de lecture.
- Une fois validés, les articles seront mis en lignes sur le site du GNPu.
- Une fois par an (Selon le rythme des productions) une RFP sera montée avec les recueils des travaux universitaires en lien avec la plongée subaquatique.

La plateforme pédagogique de l'École de Plongée UGA.

4

Corinne FONTAINE présente son travail d'un an et ½ sur une réflexion sur l'enseignement en plongée.

Elle a construit avec l'aide des ressources informatiques et numériques de son campus un outil interactif à destination des élèves en situation d'apprentissage mais aussi pour les moniteurs dans l'idée de la remédiation de situations d'apprentissage en lien avec les comportements moteurs observés.

Ce travail s'ancre très élégamment dans la pertinence pédagogique mais aussi dans l'innovation. Ce type d'outil est malheureusement très peu construit en France hormis les énormes standards anglo-saxons de formation que sont les réseaux PADI ou SSI dans les tutoriels à destination des apprenants.

L'idée à moyen terme est de mettre cet outil à destination des centres U de plongée GNPu comme ressource péda contre un financement participatif de ces centres U pour le développement, la maintenance et l'amélioration.

L'idée de faire aussi une contribution financière par le MESR est abordée. Les contacts seront mis en œuvre en ce sens.

Les projets de 2019.

- Établir une entrée officielle dans le CDS en trouvant un levier.

V Mascret fait remarquer que le courrier envoyé au MEN pour faire référencer le GNPu comme centre ressource et d'expertise dans le cadre de la plongée en milieu U et du MEN est toujours sans retour. Cet envoi date d'août 2018.

Les atouts

- 20 ans
- 5000 certifications.
- Les MSU
- La plateforme de l'UGA.
- Le GNDS.

Le projet du séminaire 2019 est abordé

Formation FPC Plongée en 06 au 10 mai 2019 à Socoa (St Jean de Luz) par Hervé Dubertrand (UPPA) ouverture à différents publics (débutants, débrouillés et confirmés reprise d'activité) labellisation GNDS.

Séminaire en MAI 2019 à MARSEILLE par F LE DOZE les 22 23 24 mai 2019.

5

Présentation du rapport Financier

Le GNPU n'est pas en situation de crise.

On note un solde positif de 3 497.33€ et un livret A de 2 341,54€

Le GNPU ne reçoit pas de subventions et vit sur ses fonds propres. Adhésion, vente des livrets et cartes de niveau de plongée. Nos fournisseurs sont toujours les mêmes (livret : Turtleprod. Carte pixart)

Le RM et le RF sont adaptés à l'unanimité.

Il n'y a pas de renouvellement des membres du bureau ni du comité directeur.

Le Bureau

Président Mr Fanch LE DOZE (UBO Quimper)

Secrétaire et trésorier : C .LEBRANCHU (UBO Brest)

Le comité directeur :

Mr LE DOZE Fanch (UBO Quimper)

Mr LEBRANCHU Christophe (UBO Brest)

Mr CHENAL Jean Paul (U de Caen)

Mr Mascret Vianney (U de Lille 2)

Mme LANOE Corinne (U de Grenoble Alpes)

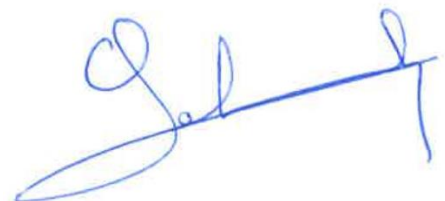
Mr REAN Christian (U de Paris 1)

L'AG ordinaire est close

F. Le Doze, Président



C. Lebranchu, Secrétaire.





A.G. Extraordinaire GNPU 2018

Paris, 11 janvier 2019

6

S'ouvre l'AG extraordinaire

Objet de cette AG, la modification des statuts du GNPU.

L'article 3 n'est pas modifié. On maintient le siège social du GNPU à Lille 2.

Le siège de gestion du GNPU est fixé

GNPU

chez C.LEBRANCHU N° 6 rue Louis Veillot 29 200 Brest

mail : contact@gnpu.net

L'article 5 est modifié. On y ajoute comme membres actifs : les enseignants d' EPS en charge de la plongée au sein des SUAPS mais aussi des vacataires (enseignants EPS, DE..), les professeurs de fac intervenant en plongée dans les SUAPS, les étudiants qui interviennent en qualité de moniteur.

La modification des statuts est adoptée l'unanimité.

Le secrétaire fera les écrits pour l'envoi en sous-préfecture de Douai et un avis de parution au JOAFE.

Cette AG extraordinaire est close.

F. Le Doze, Président

C. Lebranchu, Secrétaire.